

# Actions en milieu scolaire des membres du Centre **Hubertine** Auclert

Etats des lieux et demandes au Centre

# De **qui** parle-t-on ?

- 22 associations qui mènent et ont mené des actions en milieux scolaires et/ou en direction d'acteurs et d'actrices éducatifs au sens large.
- 2 associations têtes de réseau régional qui ne mène pas d'actions en propre mais dont les membres le font et dont une organise des formations au national sur le sujet.
- Donc un peu plus de la moitié environ des associations membres mènent des actions en milieu scolaire

## Sur quels **territoires** ?

- Globalement couverture régionale. Mais :
  - ➔ Seine-St-Denis = un terrain privilégié d'intervention
  - ➔ Position ambiguë de Paris

# Quelles actions ?

→ Une certaine homogénéité qui traduit une action transversale des associations

→ Mais derrière laquelle se dégage une grande palette d'interventions :

Déconstruction des stéréotypes

Place des femmes dans des domaines, secteurs traditionnellement masculins

Sensibilisation à la diversification des choix d'orientation et des choix professionnels

Education à la sexualité

Prévention des violences sexistes

Lutte contre les violences au travail

Prévention des mutilations sexuelles et des mariages forcés

Promotion de la littérature jeunesse non-sexiste

Formation sur les droits des femmes et le féminisme

# Avec quels outils ?

→ Avec des modes d'intervention différents et des outils variés :

- Théâtre forum
- Pratiques artistiques actuelles avec dimension égalité femmes-hommes
- Expositions
- Brochure – Dépliant
- Outils vidéo
- Outils web et informatiques

→ Utilisation massive d'outils « maison »

→ Peu d'association on fait part de leur volonté de diffuser leur savoir-faire, notamment aux encadrant-e-s et/ou de créer des réseaux d'acteurs, pour favoriser l'effet démultiplicateur des actions.

→ Des projets innovants

# En direction de quels publics cibles ?

- ✓ Les établissements Primaire et supérieur sont bien moins ciblés que les collèges et les lycées.
- ✓ Les élèves constituent LE public-cible
- ✓ Personnel éducatif peu ciblé en tant que tel
- ✓ Intérêt pour les structures « Petite enfance », qui rejoint l'intérêt des associations à travailler dès le plus jeune âge.
- ✓ Intérêt pour les structures types centre d'animation, centre de loisirs, maisons de quartiers et les publics types animateurs-trices, travailleurs-ses sociaux-ales.
- ✓ Parents quasi-absents

# Avec quels partenaires ?

- ✓ Les partenaires cités sont les associations et les collectivités locales
- ✓ Les partenariats avec les associations semblent importants en nombre mais ils concernent un nombre réduit de membres
- ✓ Certaines collectivités locales apparaissent comme des partenaires clés, notamment la mairie de Paris et le Conseil général de Seine-St-Denis.
- ✓ Conseil Régional jamais cité comme partenaire
- ✓ Les partenariats au sein des établissements restent très classiques avec des liens importants avec les chef-fe-s d'établissement et les enseignant-e-s

# Dans quels cadres ?

La grande majorité des interventions a lieu sur le temps scolaire.

Lorsque ce n'est pas le cas, il s'agit de demi-journées banalisées durant lesquelles se déroulent :

- des forums sur l'orientation
- des actions qui nécessitent plus de temps qu'une ou deux heures de cours (théâtre forum et interventions artistiques)

Lorsque les actions s'adressent aux enseignant-e-s, elles ont lieu hors temps scolaire.

# Quel ciblage ou qui contacte qui ?

- ➔ Demande des établissements aux associations paraît importante en nombre (plus de la moitié des demandes)  
Mais la plupart des contacts se fait par opportunité
- ➔ Des demandes ou propositions d'intervention multiformes : cela varie selon les associations et les établissements
- ➔ Les intermédiaires, qu'ils soient associatifs ou institutionnels jouent un rôle primordial dans la mise en œuvre des actions.
- ➔ L'implication ou non des chef-fe-s d'établissement détermine en partie le bon déroulement et le suivi des actions.



# Quels financements ?

→ Plus de la moitié des associations interviennent bénévolement

→ Aucun financement du Ministère de l'Éducation nationale.

Seules exceptions : coopérative scolaire ou l'enveloppe budgétaire minimale du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

→ Les principaux financeurs sont les collectivités locales :

- ✓ la mairie de Paris,
- ✓ d'autres mairies franciliennes,
- ✓ les conseils généraux de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise
- ✓ le Conseil régional

→ Le service des droits des femmes et de l'égalité (central ou déconcentré) n'apparaît en tant que financeur qu'à la marge.

→ Si l'on considère chaque association une par une, les sources de financements sont multiples => sentiment de bricoler

→ Financeurs globalement peu nombreux et peu diversifiés

→ Rares sont les associations qui se font payer des prestations pour leurs interventions.

# Quel suivi des actions ?

→ Une minorité d'associations évaluent ou organisent un suivi de leurs actions.

→ Parfois le suivi des actions s'organise autour du partenariat avec une collectivité locale.

# Quelles **difficultés** ?

## ✓ **Difficultés financières**

- Sous- évaluation du coût des interventions ou interventions bénévoles
- Recherche de cofinancements

## ✓ **Difficultés relatives au manque de lien avec l'Education nationale**

- Sentiment de n'avoir aucun interlocuteur
- Impression de travailler toujours avec les mêmes établissements
- Difficultés à atteindre certains types de publics et certaines zones géographiques

## ✓ **Manque de personnels, de bénévoles**

Un quart des associations font état du manque important de moyens humains

## ✓ **Problèmes logistiques et d'organisation**

## ✓ **Problèmes qualitatifs**

Volonté de :

- Améliorer l'évaluation de l'impact des actions
- Former massivement pour favoriser la démultiplication et la diffusion des actions
- Mettre en place une approche globale, pluri-thématique, dans la durée et de véritables programmes d'actions

## Quels liens avec les institutions de l'Éducation nationale ?

- La moitié des associations n'ont pas de lien avec les rectorats et les Inspections académiques.
- Lorsqu'il y a des liens dans l'académie, cela se fait le plus souvent avec l'académie de Paris, via la chargée de mission académique à l'égalité filles-garçons.
- Contacts pour le moins fluctuant car pas toujours d'interlocuteur précis, pas de suivi ou de partenariat important (mis à part quelques actions d'envergure comme l'opération 1000 ambassadrices)
- Pas de relation formelle avec le Ministère au niveau central (DGESCO) sauf quand il s'agit d'obtenir l'agrément (seulement 5 associations sont agréées au niveau national)


## Quelles **demandes** à l'attention du Centre **Hubertine** Auclert ?

- ✓ Faire le lien avec les établissements scolaires
- ✓ Favoriser l'implication d'acteurs éducatifs variés
- ✓ Cibler des publics plus larges
- ✓ Faire le lien avec les institutionnels
- ✓ Echanger les pratiques
- ✓ Favoriser les collaborations entre les membres
- ✓ Mener des réflexions sur certains sujets de fond
- ✓ Travailler sur la question des manuels scolaires
- ✓ Recenser les actions et repérer les bonnes pratiques
- ✓ Aider les associations à assurer le suivi et/ou l'évaluation des actions
- ✓ Favoriser la construction et le montage de certaines actions
- ✓ Aider à l'organisation logistique des actions

**➔ Les associations plaident en faveur de la mise en place d'un programme d'envergure**



centre  
hubertine  
auclert

centre francilien de ressources  
pour l'égalité femmes hommes 

[www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)

